L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 17 NOVEMBRE 1846.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE,
No. 81, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 17 NOVEMBRE 1846.

BULLETIN.—Les nouvelles d'Europe ne nous présentent que trois faits saillans : la célébration du mariage du duc de Montpensier avec l'Infante Dona Luisa, sœur de la Reine Isabelle II ; la révolution de Genève, et la crise ministérielle qui a renversé en Portugal le ministère du duc de Palmella. Quant à la disette en Irlande, c'est un fait ancien et dont on constate simplement les effrayans progrès.

Le premier de ces événemens a été regardé en Europe comme un problème jusqu'au moment où le télégraphe est venu en annoncer la réalisation. Bien des gens étaient portés à croire que l'union projetée n'arriverait pas à bien ; ils prétendaient qu'à l'instant décisif une circonstance imprévue viendrait la faire échouer, ou du moins la faire ajourner. Il n'en a rien été cependant ; le duc de Montpensier est entré fort tranquillement en Espagne ; il a rencontré sur sa route un bon accueil ; il a vu son arrivée à Madrid célébrée par des fêtes ; il a trouvé sa fiancée plus charmante encore que le portrait qu'on lui en avait fait ; il s'est marié enfin au jour fixé et à l'heure dite, sans que la moindre entrave soit venue se mettre à la traverse. Le ministère anglais n'a point assisté à son mariage : voilà tout le désappointement qu'il a éprouvé, si toutefois cela a pu être un désappointement. Nous sommes surs que le jeune prince l'a pris fort lestement ; car il comprenait fort bien, comme tout le monde, que cette absence n'était qu'une bouderie, et non pas une rupture. L'Angleterre n'est ni en humeur ni en position de faire la guerre ; surtout lorsqu'elle n'aurait à y gagner que du ridicule.

La révolution qui a éclaté à Genève, n'est qu'une conséquence des anomalies flagrantes que présente la seule confédération républicaine qui existe en Europe ; elle est d'ailleurs un progrès, et nous aurons à y revenir avec quelque détail. Nous nous contentons aujourd'hui de donner des faits.

Le renversement du ministère Palmella en Portugal est une réaction. Ce ministère, on le sait, donnait la main aux septembristes ; poussé par eux, il s'avançait, quoique timidement, dans la voie du progrès constitutionnel. Le cabinet qui lui succède, nous ramène aux traditions gouvernementales de Costa Cabral ; et bien que cette homme d'Etat, ni son frère, ne figurent dans la nouvelle combinaison ministérielle, on sait d'avance qu'ils exerceront une influence occulte, mais fort puissante, sur le duc de Saldanha et ses collègues.

Notre continent a fourni son contingent de nouvelles. Le Mexique paraît plus que jamais décidé à la résistance, tandis que nos projets d'occupation s'affermissent de jour en jour davantage. Et pendant que la guerre se poursuit et nous prépare de nouveaux succès, la paix aussi a ses triomphes, comme l'a dit un de nos confrères. Les whigs ont remporté à New-York une victoire décisive qui semble devoir leur assurer le reste de l'Union. On nous donne aujourd'hui le nouvel Etat d'Iowa, et l'on nous annonce pour demain le Michigan. Chaque jour augmente la liste des Etats qui viennent se replacer sous notre drapeau.

IOWA

NOUVEAU SUCCÈS DES WHIGS.

La première élection tenue dans ce nouvel Etat a tourné au profit des whigs. Ils ont élu pour gouverneur leur candidat M'Knight. Le candidat whig, Hedges, est envoyé au Congrès. Ils ont deux 20 membres de la Législature, ce qui leur donne la majorité, et peut-être auront-ils quatre membres de plus. Ils sont donc surs d'envoyer DEUX SENATEURS WHIGS AU CONGRÈS.

NOUVELLES DE BRASOS SANTIAGO.

L'arrivée du vapeur à hélice le *Massachusetts*, nous avons reçu nos journaux de Matamoros jusqu'au 7 courant ; mais notre correspondance ne nous a point été remise.

M. Robert McLane que l'on croit chargé de dépêches pour le général Taylor, est arrivé le 5 à Matamoros et s'est remis en route dès le soir même pour Monterey. Il était parti de Washington le 23 octobre. Il aura sans doute atteint le quartier-général de l'armée d'invasion vers le 12 courant. Le *Flag* de Matamoros présente quelques réflexions à propos de cette mission ; il pense que l'intention du gouvernement est d'établir une ligne de points fortifiés, qui partira de Tampico pour aller aboutir à l'Océan Pacifique, un peu au-dessous du 42°; de former de nouveaux territoires auxquels il donnera des gouverneurs et une administration américaine ; d'inspirer à la population ainsi *annexée* par le droit de la guerre le goût de l'agriculture et le désir de la civilisation ; en un mot de réaliser le projet que le *Flag* lui-même avait jadis rêvé : l'établissement d'une "république du Rio Grande."

Les environs de Matamoros ne paraissent point très surs : il s'y commet des vols et des meurtres ; aussi vient-il peu de marchands trafiquer dans cette ville. Si l'on en croit le *Flag*, une petite caravane de marchands avait commis l'imprudence de laisser ses tas dans une ferme où elle s'était arrêtée, a été surprise en route ; et tous ceux qui la composaient ont été massacrés.

Il n'y a pas de troupes régulières à Matamoros. La dernière compagnie en est partie le 7. Il ne reste plus dans cette ville que le 3me régiment des volontaires de l'Ohio et le 3me de ceux de l'Indiana. Une compagnie de ce dernier régiment campe sur la Plaza, tandis que des volontaires de l'Ohio occupent le fort Paredès et le fort Brown. Le reste des deux régiments, à l'exception d'une compagnie de l'Indiana, en garnison à Reynosa, campe sur les bords du fleuve, un peu au-dessous de la ville.

Le général Lamar est arrivé à Loredo, où il aura fort à faire pour venir à bout des Comanches.

MEXIQUE.

Par le brick *Hayne*, arrivé ce matin en notre port, venant de la Havane, nous avons reçu nos journaux de cette dernière ville jusqu'au 6 novembre. Le paquebot à vapeur anglais venait d'arriver de Vera-Cruz, apportant des dates de cette ville du 2 courant et de Mexico du 27 octobre. Nous trouvons quelques nouvelles assez intéressantes dans un *extra* du Faro-Industrial.

Par suite de la démission de Pacheco et Crescencio Rejon, ont été nommés ministres des relations, et de grâce et de justice, MM. D. Jose Maria Lafragua et D. Joaquin Ladron de Guevara.

L'Etat de San Luis Potosi s'est prononcé contre la Présidence du général Salas ; il demande que le pouvoir suprême soit remis aux mains du général Santa Anna ou d'un citoyen de son choix.

Le 21 octobre, est parti de Mexico, porteur d'une commission *du gouvernement*, Don Felix Rivas, qui doit s'embarquer à la Vera-Cruz pour la Havane.

Pour déjouer les menaces qui ont été dernièrement proférées contre lui, le général Salas s'est réfugié, le même jour à Tacubaya ; il est descendu chez le citoyen Flores. Il a emmené avec lui, comme escorte protectrice, les meilleures troupes de la capitale.

La nomination de MM. Lafragua et Guevara, aux portefeuilles des affaires étrangères et de la justice, a reçu l'approbation cordiale de Santa-Anna.

Les correspondances échangées entre Santa-Anna et Salas, témoignent de l'harmonie qui règne entre les deux généraux.

Voici la lettre que le généralissime a adressée à celui qui ne fait guères que tenir sa place à Mexico.

Excellence,

Votre dépêche du 19 courant m'a convaincu que nos ennemis étrangers, au moyen d'agents secrets, ont soulevé dans la nuit de ce jour des troubles graves, dont le but était d'expulser de ses hautes fonctions Son Excellence le général auquel est confié le pouvoir Exécutif. Ces tentatives de trouble auraient pu donner lieu à de vives alarmes qui eussent produit les plus funestes conséquences, si la trame n'en eut été promptement découverte.

Je suis heureux que la tranquillité et la confiance publiques soient rétablies, conformément aux vœux du gouvernement suprême ; puisse-t-elle jamais s'altérer cette union précieuse entre tous les Etats, ainsi que parmi les troupes confiées à mon commandement, et qui, je le déclare, n'ont qu'une pensée, celle de marcher contre l'ennemi étranger, s'acquitter de son devoir envers la patrie, et repousser les insidieux conseillers qui prétendraient les arracher à si noble mission.

J'ai l'honneur de réitérer à V. E. l'assurance de ma haute considération et de mon estime profonde.

Dieu et Liberté. SANTA-ANNA.
Quartier Général de San Luis de Potosi, 23 oct 1846.

On disait le 27, à Mexico, que les batimens à vapeur américains stationnés à l'Ile Verte, n'avaient plus de charbon que pour quelques jours, que les équipages de l'escadre étaient attaqués du scorbut, et que la guerre avait coûté, jusqu'à ce jour, au gouvernement des Etats-Unis, soixante-quinze millions de piastres. "Prolonger cette guerre, c'est pour nous un triomphe, dit le *Diario* ; nous n'avons qu'à entrainer l'ennemi dans de légères escarmouches, qu'à lui susciter de faibles obstacles, et nous le verrons bientôt se retirer de notre territoire.

—On lit ce qui suit dans une lettre particulière, écrite de Vera-Cruz au *Faro industrial* de la Havane, en date du 12 :

"Le commodore américain a hier adressé au général commandant, une lettre dans laquelle, au nom du gouvernement américain, il remercie les autorités mexicaines de la manière bienveillante avec laquelle ils ont traité les officiers et marins naufragés du *Truxton*, et il leur annonce en même temps la mise en liberté du général Vega et de ses officiers."

"On dit que cette semaine, l'attaque doit commencer contre le fort et la ville. Tout ce que nous espérons, c'est de voir régner parmi nous la même enthousiasme, la même valeur qui ont été déployés au dernier de Monterey. La garde nationale de l'Etat vient à entrer encore à marcher forcée."

Différentes lettres particulières affirment que le général Santa Anna a donné ordre aux troupes qui s'étaient retirées à Saltillo de venir le rejoindre à San Luis de Potosi.

L'un des journaux de la Havane assure que des journaux de Mexico sous la date du [illegible] [illegible] engagement qui aurait eu lieu entre un corps de cavalerie, commandé par le général Romero, qui a signé la capitulation de Monterey, et un détachement de troupes américaines. Ces troupes [illegible]

compter quatre piliers de canon. C'est là un de ces bruits qui ont besoin de confirmation.

Les bruits les plus absurdes, du reste, sont enregistrés par les journaux mexicains. L'un d'eux annonce entre autres choses que sur les 1800 Américains qui sont à Matamoros, 1500 sont morts de la fièvre jaune.

Aux dernières dates Santa-Anna concentrait ses forces à San Luis de Potosi. Son plan paraît être de ne pas s'opposer à la prise de Tampico, mais de laisser au contraire les Américains s'emparer de cette ville ainsi que des autres points qui leur conviendront; il espère que le général Taylor sera obligé de disséminer ses forces pour garder les points dont il se sera emparé et s'affaiblira de manière à compromettre sa sureté.

On assure que le général Salas, ayant appris que Santa-Anna désapprouvait sa retraite à Tacubaya, était dès le 20 octobre retourné à Mexico.

Le gouvernement cherchera d'obtenir des capitalistes Européens un emprunt de $20,000,000, moyennant une hypothèque sur les biens du clergé. La proposition en sera faite au prochain Congrès. Les Mexicains paraissent décidés à se défendre le plus longtems possible.

Ampudia est arrivé à San Luis de Potosi, le 21 octobre. Santa-Anna comptait avoir promptement 20,000 hommes sous ses ordres. Le général Valencia a dû quitter Quanaxuato, vers la fin d'octobre à la tête de 3000 hommes de cavalerie et de 3000 fantassins.

La garnison de Vera-Cruz recevait des renforts considérables ; et l'on travaillait activement à mettre la ville en état de défense.

M. Mier y Teran, riche négociant de Mexico, a fait au gouvernement une avance de $[illegible]. Une partie de cette somme était destinée à payer l'arriéré de solde dû à la garnison de San-Juan de Ulua, et le reste à faire face aux autres demandes de fonds qui pourraient être faites à Vera-Cruz. Le gouvernement avait aussi obtenu, à titre d'emprunt, d'autres particuliers une somme de $176,000.

NOUVELLES DE SANTA-FÉ.

Nous recevons par la voie de St-Louis quelques renseignemens sur les mouvemens du général Kearney. Le 25 septembre il est parti de Santa-Fé à la tête d'un corps de quatre cents dragons pour se rendre dans la Californie. Il avait pour guide le capitaine Fitzpatrick ; dans l'impossibilité où l'on s'était trouvé de recruter des chevaux, la plupart de ses soldats avaient pris des mules pour montures.

Avant son départ le général avait donné des ordres pour les différents corps qui composent sa petite armée. Le Bataillon de Mormons qu'il a engagé, devait être dirigé sur la Californie, s'il arrivait à Santa-Fé pour le 10 octobre, mais on pense qu'il ne s'y sera pas trouvé avant le 15, et que sa destination aura été changée.

Le général Kearney, comme on le voit, ne compte pas se joindre avec le général Wool à Chihuahua ; il va seconder le capitaine Frémont et les braves qui, sous la protection de l'escadre de l'Océan Pacifique, ont déjà soumis une partie de la Californie.

Les émigrans Mormons errent dans les déserts du Territoire Indien ; et leur situation paraît être fort déplorable ; ils auront bien des misères à subir et bien des pertes à déplorer avant d'arriver à leur destination.

YUCATAN.

Des journaux du Yucatan jusqu'au 21 octobre, sont arrivés à la Havane. Ils ne donnent point de nouvelles ; mais on y trouve la preuve presque positive que le Yucatan n'a point, comme on l'avait dit, renoncé à son union avec le Mexique.

HAVANE.

Les journaux de la Havane sont sans intérêt. La compagnie Italienne est arrivée à bord du navire *Hannibal*. On ne sait pas encore si elle donnera des représentations à la Havane ou ailleurs. On a mis à sa disposition le théâtre Tacon, et cela probablement la décidera à rester.

Le navire *Vaillant*, sur lequel a dû s'embarquer la troupe de Davis, a fait voile du Hâvre le 11 octobre.

Chronique Locale.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—Phillip Brice a été conduit hier à la première Cour de District pour assister à la lecture de son acte d'accusation. D'autres prévenus inculpés seulement de voies de fait ont également assisté à la lecture de leur acte d'accusation. Sur motion de l'avocat de district, Timothy Kelly et Jacques M. Dufau, prévenus de vol, ont été renvoyés de la plainte.

Une petite affaire de coups a été ensuite plaidée devant le jury, lequel n'a pu s'entendre sur la nature du verdict.

CONDUITE INHUMAINE.—Un Allemand du nom de John Opp, a été arrêté hier par la police de la 3me municipalité, sous l'inculpation d'avoir maltraité sa femme. Cette malheureuse a reçu tant de coups, qu'elle en porte les traces par tout le corps et que son état inspire de vives craintes. Opp comparaîtra prochainement devant le recorder Seuzeneau.

☞ La petite cour du recorder Baldwin n'a rien offert de nouveau dans la journée d'hier. Quelques vagabonds ont, comme de coutume, été envoyés à la maison de détention.

Asyle donné à un esclave fugitif.—Une femme de couleur libre nommée Maria Lyons, a été conduite hier en présence du recorder Génois sous la prévention d'avoir donné asyle à un esclave fugitif appartenant à M. Blache. L'accusée a subi un commencement d'interrogatoire.

Manuel Gonzalès, maître d'hôtel à bord de la goëlette Mary, arrêté sur la plainte du capitaine, a comparu hier devant le recorder Génois pour répondre à une accusation de vol. Il a été renvoyé pardevant la Cour de District des Etats-Unis, le délit ayant été commis sur la haute mer.

CONSEIL DE LA 1re MUNICIPALITÉ.—La réunion a lieu à l'heure accoutumée ; elle offre peu d'intérêt. Le Recorder Génois occupe le fauteuil. Le secrétaire donne lecture d'un message du maire renfermant des soumissions cachetées pour le pavage de la rue Royale, à l'intersection des rues du Quartier, Ursulines et Hôpital.

La proposition de M. Sharkey est acceptée.

On ouvre aussi d'autres soumissions concernant le pavage de la rue Conti, depuis la rue des Remparts jusqu'à la rue Claiborne ; et des rues du Quartier, des Ursulines et St-Philippe, depuis Remparts jusqu'à St-Claude. La proposition de M. Thomas Bell est acceptée.

Le trésorier lit ensuite une lettre par laquelle le voyer annonce que les réparations à faire à la Halle-Trémé s'élèveront à $125. Sur motion de M. Glequel, le voyer est autorisé à faire exécuter ces réparations.

Un rapport du comité judiciaire au sujet de la quotité que doit payer la 1re Municipalité pour loyer de l'édifice occupé par les Cours de justice, est déposé sur le bureau jusqu'à la prochaine séance.

M. Fabre, président du comité des réclamations, introduit une résolution qui alloue $300 au Bataillon d'Artillerie d'Orléans, comme partie de l'allocation votée à la Légion, lorsque ce corps reçut il y a quelques mois, l'ordre de se tenir prêt pour marcher sur les frontières du Texas. La résolution est adoptée.

Le Conseil adopte une résolution qui enjoint au voyer de présenter au Conseil une liste des propriétés de la municipalité, ainsi qu'une indication de leur position respective.

La résolution de M. Hagan ordonnant l'élargissement et la continuation de la rue Bienville, depuis la rue des Remparts jusqu'au port de la Métairie, a été discutée et adoptée.

Deux résolutions relatives à la police de la ville sont référées au comité de police, puis le Conseil s'ajourne.

EUROPE.

ARRIVÉE DU BRITANNIA.

Le *Britannia* est arrivé à Boston dans la matinée du 7 courant ; ainsi que nous l'avons annoncé ce matin, les fils du télégraphe avaient été coupés par quelques spéculateurs, et c'est par exprès que les nouvelles ont dû être transmises à New-York. Ces nouvelles ont une grande importance politique et commerciale : le mariage du duc de Montpensier s'est accompli le 10 octobre, sans avoir amené une rupture avec l'Angleterre ; les céréales ont continué à subir une hausse fort marquée, et le coton avait augmenté de 3/8 de penny depuis le départ du précédent steamer.

Voici d'ailleurs un sommaire de faits que nous empruntons à l'*Herald* de New-York et à quelques autres journaux.

Le mariage de la Reine et celui de sa sœur se sont accomplis, sans amener rien de plus sérieux que des protestations de l'Angleterre et d'une ou deux autres puissances Européennes contre l'alliance avec la France. Ces protestations ont été faites pour servir de prétexte, au cas de besoin, à une intervention future. L'entente cordiale est rompue entre l'Angleterre et la France ; lord Palmerston [illegible] [illegible] "La France s'unit à l'Espagne, avec le projet de [illegible] l'Amérique espagnole, dit le *Herald* de New-York.

Le *Times* de Liverpool apprécie avec une impartialité rare la conduite de Louis Philippe dans toute cette affaire :

"Le mariage Montpensier est consommé. Louis Philippe a atteint le grand objet de son ambition ; un prince français se trouve maintenant sur les degrés du trône d'Espagne. La presse de Londres et de Paris a dépensé beaucoup d'encre dans cette discussion. Ça été pour les politiques un excellent thème qu'ils ont tourné et retourné de la meilleure façon du monde. Mais pendant que [illegible] [illegible]

ce serait pitié que cela fut vrai. L'Espagne est si mobile, si démoralisée, que tout changement doit être une amélioration ; elle ne peut pas descendre plus bas. Notre politique a toujours été d'intervenir sans nécessité dans les affaires de nos voisins du continent. Nous nous y sommes déjà brulés les doigts ; et si, en dépit de l'expérience du passé, des sentimens d'irritation l'emportaient sur la froide sagesse, il en serait encore de même."

On trouve sur ce même sujet dans le *Times* de Wilmer et Smith :

"Une dépêche télégraphique annonce que le mariage s'est bel et bien célébré le 10. C'est donc un fait accompli. C'est un fait grave, si l'on considère que le gouvernement anglais a fait non-seulement des remontrances, mais même une protestation contre son accomplissement. Les remontrances ont été adressées au gouvernement français et au gouvernement espagnol ; la protestation l'a été à ce dernier seulement ; mais une copie a été remise à M. Guizot. Le *Journal des Débats*, parlant sans doute au nom du gouvernement, exprime une ferme confiance que "les communications de la Grande-Bretagne ne seront point de nature à altérer d'une manière permanente des relations auxquelles le gouvernement français attache le plus grand prix." Toutefois la population ne paraît pas aussi rassurée que les *Débats*, et une véritable panique s'est fait sentir à la Bourse ; les fonds et les actions ont subi une forte baisse. L'Angleterre, de l'autre côté du détroit, a la réputation de ne jamais se laisser braver ou offenser impunément ; et les journaux de l'opposition affirment que, pour l'appaiser, on devra faire de bien grands sacrifices."

Il paraît que le duc de Montpensier ne restera pas longtemps à Madrid, et qu'il reviendra bientôt à Paris avec sa nouvelle épouse. Quelles que soient les conséquences politiques de cette union, le jeune prince peut se flatter d'avoir une jeune et charmante femme qui lui apporte une petite fortune bien ronde de sept millions de piastres.

—La situation de l'Irlande empire chaque jour. Les mesures, votées par le parlement pour venir à l'aide de ce malheureux pays, sont impuissantes, et le lord-lieutenant, de l'aveu du gouvernement, a taché de faire plus et mieux que ne l'ordonnaient ces mesures, dans l'intérêt du pauvre peuple. Mais malgré tous ces efforts, la famine se fait sentir, et des émeutes s'en suivent. Quelques autres parties du royaume unis se ressentent aussi de la rareté des céréales et des patates : la partie haute de l'Ecosse entre autres.

Du reste la disette paraît être à l'ordre du jour en Europe ; il n'y a point de pays où elle n'inspire des craintes sérieuses pour l'hiver ; mais nous sommes fort tentés de croire que ces craintes sont fort exagérées et qu'elles pourraient bien être exploitées par la spéculation.

Le *Great-Britain* était toujours dans la même position, c'est-à-dire entre les rochers, et ayant fort à souffrir au moment de la marée. On n'a point perdu tout espoir de le retirer de ce mauvais pas ; mais il faudra pour le moins six semaines.

M. Bancroft, nouveau ministre Américain, qui remplace à Londres M. McLane, était arrivé en Angleterre. Lord Elgin, gouverneur du Canada, devait partir, disait-on, dans le courant de novembre pour se rendre à son poste.

Le général Florès continuait à enroler des soldats pour son expédition contre la Nouvelle Grenade. Il veut y reprendre, les armes à la main, le rang qu'il a déjà occupé.

Une révolution ministérielle des plus complètes s'est faite à Lisbonne. Le ministère Palmella a été remplacé par un nouveau cabinet dont le chef est le marquis de Saldanha, et qui suivra la même politique que l'administration des frères Cabral.

Une insurrection fort sérieuse a eu lieu à Genève. Le Grand Conseil avait ordonné la dissolution des Corps-Francs ; cette mesure fut le signal du mouvement. Les Insurgés élevèrent des barricades et firent le coup de fusil contre les troupes que le Conseil avait convoqué pour le maintien de l'ordre. Ils ne tardèrent pas à les vaincre et à les forcer à se rendre. Un gouvernement provisoire a été aussitôt installé.

P. S. Au moment où nous achevons les extraits qui précèdent, nous recevons nos journaux français auxquels nous avons à peine le tems de faire un emprunt.

On lit dans la *Presse* du 13 octobre :

Le gouvernement a reçu de Madrid la dépêche télégraphique suivante :

"Madrid, le 11, à heures du matin.

"On été célébrés, le 10, à dix heures et demie du soir, les mariages de la reine avec l'infant don François, et de l'infante avec S. A. R. M. le duc de Montpensier."

"Madrid, à 11 heures du matin.

"Ce matin, à onze heures, a eu lieu la messe nuptiale à l'église d'Atocha."

Extraits de journaux français.

MARIAGE DU DUC DE MONTPENSIER.

Le duc de Montpensier et le duc d'Aumale sont entrés le 2 octobre en Espagne ; le 3, ils entraient à Victoria. Partout sur la route ils ont trouvé un grand empressement de la part des autorités et un grand enthousiasme dans les populations. Le 4 au soir ils entraient à Burgos, au milieu des plus vives acclamations ; enfin le 6 ils arrivaient à Madrid. Les présentations ont eu lieu avec tout le cérémonial obligé. Nous puisons sur ce voyage, ainsi que sur le mariage lui-même, d'intéressans détails dans les diverses correspondances des journaux français :

Partis de Bayonne, le 2 octobre à 7 heures du matin, M. le duc d'Aumale et M. le duc de Montpensier sont arrivés à neuf heures et demie au pont de la Bidassoa. LL. AA. RR. portent, l'une et l'autre, l'uniforme d'officier-général avec le grand cordon de la Légion d'Honneur ; M. le duc d'Aumale porte, en outre, l'ordre de la Toison-d'Or que S. M. la reine d'Espagne lui a conféré, l'année dernière, à Pampelune. Les princes sont descendus de leur voiture, au bruit d'une batterie d'artillerie, postée de la manière la plus pittoresque sur un des côteaux qui dominent la Bidassoa.

Un arc de triomphe en feuillages avait été dressé au milieu du pont, sur la limite même des deux frontières. C'est là que LL. AA. RR. ont été reçues par M. le duc d'Aumada et MM. le marquis d'Arana, de Povar et de Santa-Cruz, envoyés par la reine pour les complimenter en son nom et les accompagner jusqu'à Madrid.

Les arcs de triomphe ont joué un grand rôle sur toute la route. Pas une ville n'a voulu s'en priver.

"La ville de Toloza devait à LL. AA. RR., le spectacle d'une de ses comparsas célèbres dans toute l'Espagne. Elle n'avait garde d'y manquer. Sur la place de la ville et sous les fenêtres de la maison où les princes sont établis, une vaste estrade avait été disposée à l'avance, et tous les balcons se sont tout à coup chargés de spectateurs revêtus la plupart du costume national. Une symphonie vive et originale n'a pas tardé à annoncer les danseurs. En tête marchait un chœur de jeunes garçons revêtus de tuniques blanches, brochées d'or, portant au front des diadèmes étoilés et dans leurs mains une espèce de guitare ou de luth. Puis se sont avancés sur un double rang les danseurs et les danseuses, celles-ci en robes blanches et bleues, ceux-là en pantalons blancs et en vestes roses, les uns et les autres d'une élégance rare et d'une tournure distinguée ; ces jeunes gens se recrutent parmi les meilleures familles de la cité. Pendant que les porteurs de luths prenaient place au bas de l'estrade, les danseurs y montaient et s'y formaient en demi-cercle. Mais avant de commencer, deux jeunes filles se sont détachées du groupe et sont entrées avec leur coryphée dans la maison de LL. AA. RR. pour leur demander la permission de danser devant elles. Cette permission leur a été gracieusement accordée, et les princes ont pris place sur leur balcon. Alors, pendant que les danseurs préludaient à la danse par des marches plus nobles qu'animées, le chœur des jeunes musiciens a fait entendre, en l'honneur des princes, une cantate où les sentimens de l'Espagne moderne étaient exprimés avec beaucoup de charme et de vivacité dans la langue si pittoresque du *Bascuence*."

"Insensiblement la danse s'est animée et est devenue tout un drame, drame ingénieux et d'une grâce ravissante, que la poésie seule pourrait traduire, et qu'elle traduira sans doute un jour, car, au milieu des spectateurs, nous avons entrevu notre charmant poëte, Mme Amable Tastu."

L'entrée à Victoria ne manque pas d'intérêt : elle a été précédée d'un discours prononcé par le capitaine général des provinces basques.

"Un beau régiment était échelonné sur le passage des princes, depuis l'entrée de la ville jusqu'à la maison de M. le marquis Esperanza, et avait eu grand'peine à contenir le joyeux empressement de la population. A peine entrés dans la maison vraiment royale de M. Espeleta, préparée pour les recevoir, les deux princes ont paru sur le balcon, où leur présence a été saluée des acclamations les plus énergiques, et de là ils ont assisté, avec une admiration qu'ils paraissaient plaisir à manifester, au défilé du régiment. LL. AA. RR. ont ensuite reçu la députation forale, le capitaine général, le chef politique de la province, M. l'évêque de Vittoria, plusieurs officiers-généraux et le consul de France à Bilbao. Toutes ces personnes ont eu l'honneur de dîner avec les princes. Pendant ce dîner, offert par l'ayuntamiento, qui n'a rien épargné pour bien [illegible] de tels hôtes, la musique militaire a cessé de faire entendre sous les fenêtres tous les airs nationaux de l'Espagne exécutés avec une verve qui ajoutait encore à l'éclat général. Pendant ce temps-là, la place qui s'étend devant l'hôtel de M. le marquis Espeleta s'illuminait en verres de couleur mêlés de guirlandes qui allaient, d'un bout de la place à l'autre, se rattacher à [illegible] ; un embrasement des deux extrémités. Au milieu, un immense feu de joie s'alluma, et les danses populaires commencèrent à l'entour, non plus avec l'art savant et étudié que les deux princes avaient tant admiré à Toloza, mais obéissant, pour ainsi dire, au [illegible] imprévu de la musique, et, suivant qu'elle jouait le zaleo, la jota ou le fandango, s'abandonnant aux mille fantaisies de ces poëmes ailés. Les princes ne peuvent encore se retirer du balcon et détacher leurs yeux de ce tableau vraiment féerique, où depuis une heure la lune est venue ajouter le charme de ses mélancoliques reflets. Je vous quitte moi-même pour retourner à ce magnifique spectacle qu'on ne trouve guère deux fois dans la vie."

—On lit dans la correspondance ordinaire de Madrid, 6 octobre :

"Ce matin, de très bonne heure, la capitale présentait un aspect tout particulier ; elle avait [illegible] [illegible]

"Avant d'entrer dans la capitale, les princes ont déjeuné à la résidence du duc d'Osuña et de l'Infantado, à Chamartin.

"Une foule immense encombre les rues que parcourt le cortège.

"Les maisons sont pavoisées partout ; on voit aux fenêtres des dames élégamment parées. A deux heures, un courrier arrivé bride abattue, portant la nouvelle que les princes vont arriver. A deux heures et demie, une voiture magnifique paraît ; elle portait MM. de Arana, del Povar et de Santa-Cruz, qui ont été recevoir les princes français à la frontière. A trois heures, les princes français font leur entrée dans la capitale ; quelques gardes municipaux à cheval les précèdent. LL. AA. ont à leur tête le ministre de la guerre, le capitaine-général de Madrid et l'ambassadeur de France, qui a été les chercher au premier relai de Madrid (Alcobendas) ; ils sont suivis par l'état-major le plus brillant et le plus nombreux ; quatre voitures de la cour, la députation municipale, &c.

"Les voitures de la cour qui figurent dans le cortège avaient été envoyées par la reine pour servir aux princes dans le cas où le temps serait trop mauvais pour qu'ils pussent entrer à cheval.

"Le duc de Montpensier salue la foule de la manière la plus courtoise et la plus gracieuse. La population répond respectueusement à ces saluts.

"Le cortège arrive au palais.

"La réception faite aux princes français au palais a été très affectueuse. LL. MM. et S. A. R. et toute la famille royale se sont mises au balcon avec les princes pour le défilé des troupes, qui a eu lieu aux cris mille fois répétés de : Vive Sa Majesté !

—La correspondance particulière du *Journal des Débats* ajoute aux détails de la réception la conclusion suivante :

"Je ne terminerai pas cette lettre sans ajouter quelques mots au sujet de la jeune infante destinée à devenir bientôt la duchesse de Montpensier. Je ne puis que répéter ce que dit d'elle l'Espagne tout entière, ce qu'en dira bientôt toute la France : c'est une charmante jeune fille, en qui la grâce et la beauté sont rehaussées par une dignité toute royale, et sa vraie place en Europe était au milieu des filles de notre Reine."

—On lit dans la correspondance ordinaire de Madrid à la date du 8 octobre :

"Les princes français qui comprennent parfaitement la loyauté du caractère castillan, montrent la plus grande confiance envers la population, qui leur en sait gré. Ils se sont promenés dans les rues de cette capitale, dans une berline, sans aucune escorte, et accompagnés seulement de l'ambassadeur de France, du baron Athalin et de leurs aides de camp.

"Hier, dans la soirée, les salons de l'ambassade de France renfermaient l'élite de la société de Madrid. Il y avait affluence de généraux et de grands d'Espagne. Dans tous les cercles, on vante avec raison l'amabilité toute gracieuse des princes français. Le journal le *Tiempo*, qui était opposé au mariage du duc de Montpensier avec l'infante Luisa Fernanda, avoue lui-même que les princes français obtiennent un grand succès à Madrid. "L'illustre fiancé de notre infante chérie, dit ce journal, a depuis hier un grand parti dans la capitale : ce parti recommandable est le beau sexe tout-puissant à Madrid."

La correspondance de la *Sentinelle des Pyrénées* sous la date de Madrid, 9 octobre, montre un revers de la médaille qui n'est peut-être pas plus vrai que le brillant tableau dont nous venons de recueillir quelques traits :

"Je ne reviendrai pas sur l'entrée de M. de Montpensier à Madrid. Elle a été ce que je vous ai dit, c'est à dire d'une grande froideur. Ne croyez donc pas un mot de toutes les brillantes et chaudes descriptions que nous pourrez trouver dans les correspondances ministérielles. Notre gouvernement, au reste, a si bien senti l'échec complet que lui et M. de Montpensier ont éprouvé dans cette réception, qu'il a arrêté tous les journaux progressistes, sans exception, qui en rendaient compte. C'est un moyen commode d'étouffer la vérité, et cependant il n'a pas réussi entièrement, puisque les lettres particulières mentent tous les jours pour témoigner des faits. Les condamnations prononcées contre différens journaux progressistes n'ont pu les intimider ; et pourtant un numéro de l'*Eco* avait été frappé d'une amende de 40,000 réaux, sans compter les dépens, bien que ce numéro n'eût reçu aucune publicité, puisqu'il avait été arrêté par la censure. Pénalité et censure s'excluent réciproquement en tous pays, excepté en Espagne. L'*Espectador* a eu également à supporter une condamnation de 40,000 réaux d'abord, puis une autre de 5,000 réaux encore. Quant aux saisies, je ne les compte plus ; il y en a eu plusieurs chaque jour depuis l'arrivée de M. de Montpensier.

"L'ambassadeur d'Angleterre, obéissant, dit-on, aux ordres de son gouvernement, n'a pas cru devoir se trouver ici au moment de l'arrivée de ces princes ; il était parti la veille. J'ignore dans quelle ville il s'est rendu : les uns disent à Valence, les autres à Carabanchel. Ce qui paraît positif, c'est que deux bâtimens à vapeur anglais sont entrés dans le port de Barcelonne, et qu'on y attendait l'escadre entière d'un moment à l'autre. Quelques personnes prétendent que M. Bulwer va se retirer à bord de la flotte jusqu'à nouvel ordre. Cette nouvelle pourrait bien être antidatée."

Les seuls détails que nous trouvons sur les cérémonies du mariage, sont empruntés à la *Presse* du 16 octobre. Les voici dans leur entier :

"CÉRÉMONIAL.—Cette cérémonie se fera dans le salon du palais royal, appelé salle du trône et des ambassadeurs. Ce salon sera disposé de la manière suivante : Aux deux angles intérieurs du trône seront placés deux hérauts d'armes, avec leurs cottes de grande cérémonie : deux autres hérauts occuperont une place réservée à côté des grands d'Espagne et des dames d'honneur de LL. MM. Les deux extrémités du salon seront occupées par les majordomes de semaine, les maîtres de cérémonies chargés de faire observer le cérémonial dans toute sa rigueur et sous leur responsabilité. A la droite du trône seront disposés cinq siéges destinés à S. A. R. la sérénissime infante dona Luisa Fernanda, à l'infant don Francisco de Paula-Antonio, à l'infant don Francisco de Asis, au duc d'Aumale et au duc de Montpensier.

"A la gauche du trône et à une distance convenable sera placé un autel avec la croix et les candélabres. Sur cet autel seront déposés les ornemens du prélat. A gauche se placeront six chapelains d'honneur pour assister le pontife, et derrière ceux-ci quelques autres avec le maître des cérémonies en surplis et bonnet carré.

"Derrière LL. MM. se tiendront les officiers du palais, l'intendant général de la maison royale, le commandant général des gardes royaux les hallebardiers. A droite du trône et immédiatement après les infans, se placeront les grands d'Espagne et leurs épouses, les ministres et présidens de corps législatifs ; derrière eux les gentilshommes de la chambre et de la bouche.

"A gauche, les dames d'honneur de Sa Majesté et l'ambassadrice de France, ensuite les archevêques et évêques présens à Madrid et la commission du conseil royal.

"En face du trône se placera le corps diplomatique étranger avec l'introducteur des ambassadeurs ; en face des grands d'Espagne les majordomes de semaine, les généraux, les gentilshommes de la chambre et le chef politique de Madrid. En face des dames d'honneur, les tribunaux, le corrégidor, la commission de la municipalité et le conseil provincial. Viendront ensuite les officiers du corps royal des hallebardiers. L'alcade principal du palais occupera la droite de la porte de la salle, à la gauche se placeront les membres de la *covadonderie* et la suite des princes français. Les deux portes de la salle seront gardées par quatre huissiers de la chambre.

"A ces préparatifs faits, et un peu avant l'arrivée de S. M., le prélat prendra l'amict, l'aube, l'étole, le pluvial, la mitre et la crosse.

"Lorsque LL. MM. auront pris place sur le trône et les infans sur leurs siéges, deux cortéges composés de quatre grands d'Espagne, quatre majordomes de semaine, quatre gentilshommes de la chambre et de la bouche et deux huissiers, iront chercher les augustes fiancés. Arrivés à la porte du salon, les princes seront annoncés par le secrétaire de la chambre et du sceau royal qui dira : Madame, les princes ! Les parrains sortiront alors pour aller à la rencontre des princes. Les augustes fiancés, après avoir salué LL. MM., iront occuper les places qui leur sont réservées. La cérémonie religieuse étant sur le point de commencer, la reine se lèvera et elle descendra les marches du trône. L'infant don François d'Assise se placera à son côté et lui donnera la main droite ; la reine-mère prendra place à la droite de la reine. L'infante Luisa-Fernanda se placera à la droite de son auguste mère ; viendront ensuite les ducs de Montpensier et d'Aumale ; l'infant François de Paule se tiendra à la gauche de son fils. Le patriarche s'avancera la mitre en tête, mais sans crosse ; il adressera aux fiancés les questions d'usage, et recevra l'expression de leur consentement. Après quelques momens donnés aux félicitations mutuelles des membres de la famille royale, LL. MM. se retireront.

"Le cortége royal se rendra le lendemain à l'église d'Atocha et traversera l'Arco de Palacio, les rues de la Almadina-Mayor, Puerta del Sol, Alcala, Prado et le Paseo-d'Atocha. Derrière l'escorte de cavalerie marcheront la musique et les voitures du duc d'Aumale, de l'infant don François de Paule, de l'infante Luisa-Fernanda et de son époux, de la reine-mère, de la reine et de son auguste époux, le capitaine-général, l'état-major, l'escorte. Le patriarche attendra le cortége, assis à la porte de l'église avec la chape du chœur, la mitre et la crosse. A l'arrivée du cortége, il se défera de sa crosse, et il célébrera la messe."

La correspondance de la *Presse* donne le compte-rendu suivant de la solennité religieuse qui a eu lieu le 10 octobre, au palais, et le lendemain à Sainte-Marie d'Atocha, pour la messe des *velaciones*. Le cérémonial est exactement le même pour la reine et pour l'infante ; il n'y a que les noms à changer.

Voici d'abord les questions que le patriarche des Indes a adressées à l'infante avant de bénir son union avec le duc de Montpensier :

"Sérenissima señora, doña Maria-Luisa-Fernanda, Votre Altesse sait qu'il est question de l'unir avec le sérénissime seigneur Antoine-Marie-Philippe-Louis-d'Orléans, prince royal de France, duc de Montpensier, [illegible] S. [illegible] [illegible] qui résulte de [illegible] Votre Altesse [illegible] d'autre empêchement que la célébration de ce mariage, c'est-à-dire si Votre Altesse n'a avec le sérénissime seigneur prince royal de France, duc de Montpensier, aucun autre degré de parenté spirituelle, si elle a donné sa parole à un autre, si elle n'a aucun empêchement naturel qui puisse ôter au mariage sa validité, enfin si V. A. agit librement et spontanément.... Que V. A. le déclare sur la foi de sa sérénissime et royale parole."

"Après avoir reçu de l'infante une réponse affirmative à toutes ces questions, le patriarche des Indes, la mitre en tête et la crosse à la main, a invité son auguste à se [illegible] [illegible] mariage. S'adressant ensuite à l'auguste mariée, il lui a dit :

"Sérenissima señora doña Luisa-Fernanda [illegible]

"L'infante a répondu : "Je l'accepte."

"Les mêmes questions ayant été adressées au duc de Montpensier, et celui-ci ayant répondu dans les mêmes termes que l'infante, les deux époux se sont donné la main droite, et le patriarche des Indes, la crosse en main, leur a donné en ces termes la bénédiction nuptiale :

"Au nom de Dieu tout-puissant, des bienheureux apôtres saint Pierre et saint Paul, et de la sainte mère l'Eglise, j'unis en légitime mariage S. A. R. dona Maria-Luisa-Fernanda de Bourbon, infante d'Espagne, et S. A. R. Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, prince royal de France, duc de Montpensier, [illegible] au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Amen."

"[illegible] [illegible] les deux époux [illegible]

"[illegible] [illegible] [illegible]

"Le cortége qui a conduit ce jour-là les nobles époux à l'église était des plus imposants. Le général en chef de toutes les armes. Après avoir reçu les ordres de S. M. le cortège s'est mis en marche dans l'ordre suivant :

"1o Un escadron de cavalerie.
"2o Les clairons et les timbaliers de la garde royale.
"3o Les maniers à cheval.
"4o Deux carrosses avec huit gentilshommes de la chambre et de la bouche.
"5o Trois carrosses avec douze majordomes de semaine.
"6o Les carrosses de cérémonie des grands d'Espagne couverts.
"7o Un carrosse avec le majordome de semaine et un gentilhomme de service.
"8o Un carrosse avec le premier écuyer de S. M. et le gentilhomme de la chambre de semaine.
"9o Un carrosse avec les officiers d'ordonnance de S. M. la reine-mère.
"10o Un carrosse avec la dame camérière et la dame de garde.
"11o Un carrosse avec les officiers du palais, un courrier à droite et un palefrenier à gauche.
"12o Deux coureurs.
"13o Carrosse de S. A. R. le duc d'Aumale avec son aide-de-camp et son escorte.
"14o Deux coureurs.
"15o Carrosse de S. A. R. l'infant don Francisco de Paula, son aide-de-camp et son escorte.
"16o Deux coureurs.
"17o Carrosse de S. A. R. l'infante dona Luisa Fernanda et son époux, avec écuyers et escorte.
"18o Quatre coureurs.
"19o Un courrier.
"20o Le carrosse de S. M. la reine-mère avec écuyer, commandant et escorte.
"21o Carrosse d'honneur de S. M. la reine.
"22o Quatre coureurs.
"23o Le carrosse de S. M. la reine et de son époux avec aide de camp.
"24o Le capitaine-général et les généraux à leurs postes respectifs.
"25 Escorte de S. M.
"26o Palefreniers de service du cortège.
"27o Escadron de cavalerie.

"C'est dans cet ordre que le cortège est arrivé à l'église d'Atocha, magnifiquement ornée d'avance. A la porte, étaient deux majordomes chargés de recevoir les invités, et à l'intérieur quatre majordomes pour conduire chacun à sa place et éviter tout désordre.

"Le patriarche, assis devant le maître-autel, revêtu de ses habits pontificaux, la mitre en tête, la crosse en main et entouré de chapelains d'honneur et d'un nombreux clergé, attendait les époux royaux. A leur entrée dans l'église, il a quitté la crosse et la cérémonie des *velaciones* a commencé par la bénédiction de l'*offrande*, (*las arras*), qui consiste en treize pièces de monnaie que le mari offre à son épouse, et que celle-ci offre ensuite à l'église.

"Après avoir entonné l'*adjutorium nostrum*, le patriarche des Indes a récité la prière suivante :

"Benedic, Domine, has arras quas hodie tradit famulus tuus in manum ancillæ tuæ. Quemadmodum benedixisti Abraham cum Sara, Isaac cum Rebecca, Jacob cum Rachel, dona super eos gratiam salutis tuæ abundantiam rerum et constantiam operum, floreant sicut rosa in Jericho plantata, et Dominum nostrum Jesum Christum timeant et adorent ipsum qui tribum possidet utrunque regnum et imperium sine permanet in secula seculorum."

"Un diacre officiant a présenté alors au patriarche, sur un plateau de vermeil, les anneaux nuptiaux, qui ont été bénis suivant le mode prescrit par le rituel romain. Cela fait l'offrande et les anneaux nuptiaux ont été présentés de nouveau et ensemble au patriarche, qui, prenant l'anneau, les bénit encore. Il a offert ensuite de l'eau bénite aux époux, bénit toute la [illegible] ; après quoi, prenant l'un des deux anneaux, il l'a mis au doigt annulaire de la main droite du duc de Montpensier. Prenant ensuite l'autre anneau, le patriarche, après avoir dit : *Benedic, Domine, hæc annulum*, [illegible] [illegible] l'a offert au duc [illegible] [illegible] l'a placé à l'annulaire de la main droite de l'infante.

"Cela fait, l'infante tendant à joint les deux mains en forme de coupe, et le duc de Montpensier, recevant des mains du patriarche les treize pièces de monnaie, les a versées dans celles de l'infante en disant :

"Epouse, je vous donne cet anneau et cette offrande en signe de mariage.—A quoi l'infante a répondu : "Je les reçois," et elle les a remises dans le plateau pour être données à l'église.

"Pendant que le patriarche reprenait la mitre et la crosse, les deux époux se sont donné la main droite et durant le verset *attitude* ont suivi le prélat qui s'acheminait vers l'autel, jusqu'à la place où ils devaient entendre la messe. Pendant ce temps-là, on chantait le psaume : "Beati omnes qui timent Dominum, qui ambulant in viis ejus."

"Arrivés à la dernière marche de l'autel les deux mariés se sont mis à genoux et ont reçu de nouveau la bénédiction nuptiale ; après quoi le patriarche s'est habillé pour dire la messe qui, suivant le rituel romain, doit être célébrée sans chant. "Missam quæ sine cantu ab episcopo celebratur."

"Pendant l'Epitre, on a remis aux époux deux cierges allumés, qu'ils ont offerts ensuite à la Vierge au moment de l'offertoire, après avoir embrassé la croix qui leur a été présentée par le patriarche. La messe a continué jusqu'à l'oraison dominicale. Alors on a étendu sur la tête des époux un voile blanc, et quand le patriarche a récité la prière : "Libera nos quæsumus, Domine....." il s'est tourné vers les époux et a appelé sur eux la bénédiction céleste, et après leur avoir donné à baiser la paix, il a continué la messe jusqu'à *Ite, missa est*.

"Alors, reprenant la mitre et la crosse, il a donné la dernière bénédiction et prononcé les paroles suivantes :

"Maintenant que Vos Altesses Royales ont reçu les bénédictions ordonnées par l'église, ce que j'ai à leur conseiller, c'est d'être fidèles l'un à l'autre. Que Vos Altesses Royales s'aiment réciproquement comme mari et femme, et qu'elles vivent dans la sainte crainte de Dieu. Amen."

"Enfin, après avoir lu le dernier évangile, le patriarche, s'adressant au duc de Montpensier, lui a dit :

"Je donne à Votre Altesse une compagne et non une servante, que Votre Altesse l'aime comme Jésus-Christ aime son église." — Et s'adressant aux deux époux, il leur a dit : "Allez en paix....."

"C'a été le dernier mot de la cérémonie. Quelques instants après, le cortége est rentré au palais dans l'ordre que nous avons indiqué plus haut."

SUISSE.

RÉVOLUTION À GENÈVE.

Le *Siècle* résume de la façon suivante les faits relatifs à l'insurrection des radicaux de Genève :

Pour comprendre les phases de la lutte il faut savoir que Genève est divisée en trois quartiers principaux : la haute ville, où réside l'aristocratie et d'où est partie l'attaque contre le peuple ; la basse ville, occupée par le commerce, et le faubourg Saint-Gervais, habité en général par la classe ouvrière et relié à la ville par quatre ponts. C'est contre ce faubourg, malgré l'emploi à outrance du canon à boulets et à mitraille, qu'est venu se briser le gouvernement provocateur qui s'honorait de sympathies du cabinet du 29 octobre.

L'assemblée populaire, réunie le 5, avait déclaré dans une proclamation que l'arrêté du grand conseil touchant le concordat des sept cantons ultramontains était inconstitutionnel et devait être considéré comme non avenu. L'autorité ordonna l'arrestation de l'imprimeur qui avait prêté ses presses pour la publication de cette proclamation. Les chefs de l'assemblée furent aussi décrétés d'arrestation, bien qu'ils eussent déclaré que le moment d'agir n'était pas arrivé, et qu'ils semblaient ainsi vouloir en appeler du gouvernement au gouvernement lui-même. Le peuple ne pourrait sans déshonneur consentir à l'arrestation de ses chefs. Les ponts qui conduisent à Saint-Gervais furent barricadés. L'autorité fit avancer de l'artillerie, et après avoir brisé les barricades par 200 coups de canon, les milices entrèrent dans le faubourg. C'est là que le peuple les attendait. La fusillade éclata par les croisées, par les lucarnes, et les milices furent obligées de battre en retraite, non sans avoir perdu leurs officiers. C'était le tour des libéraux de prendre l'offensive. Ils pénétrèrent, soit par la brèche, soit par le lac, dans la ville basse, qui, le 8 au matin, se prononça pour eux. Il ne restait au conseil d'Etat d'autre ressource qu'une prompte démission. Il s'est exécuté dans l'intervalle, a-t-il dit, d'arrêter l'effusion du sang, mais en réalité parce qu'une plus longue résistance n'eût fait que compromettre la sûreté personnelle des membres du gouvernement.

Voici un extrait d'une lettre adressée le 9 octobre de Genève au journal conservateur de Paris :

"L'assemblée populaire convoquée a élu par acclamation, pour chefs du gouvernement provisoire, James Fazy, Rilliet-Constant, Léonard Gentin, Fred. Bordier, Janin fils, Balthazar Decrey, Castoldi, A. L. Pons et Moulinié.

"En même temps elle a décidé qu'il n'y aurait plus, à l'avenir, que trois collèges électoraux, dont deux pour la ville et un pour la campagne ; que le nombre des députés au conseil souverain serait réduit à 80, et celui des conseillers d'Etat à sept.

"Cependant le grand conseil s'était réuni sur la convocation de la veille. On lui envoya signifier qu'il était dissous et qu'il eût à se disperser. Mais quelques membres déclarèrent qu'ils ne céderaient qu'à la force. Sur quoi un officier et un détachement de la nouvelle garde pénétrèrent dans la salle et la firent évacuer aux applaudissemens de la tribune.

"La tranquillité règne dans la ville, et jusqu'ici l'on n'a point eu à déplorer des scènes de vengeance sur les personnes. Les vieux Génevois sont dans la stupeur, et les émigrations continuent. L'avenir est triste.

"On annonce que le canton de Vaud a mis sur pied plusieurs bataillons de ses milices, et qu'il les dirige vers les frontières.

"On dit aussi que le Haut et Bas-Valais sont en armes et à la veille d'une collision. Malheureuse Suisse.

"Les victimes des combats d'hier sont 9 tués et 50 blessés.

On lit dans le *Journal de l'Ain*, du 13 octobre :

"Genève, 11 octobre. [illegible]

[illegible]

EXPÉDITION DU GÉNÉRAL FLORÈS.

Nous avons déjà mentionné l'expédition que prépare le général Florès pour aller attaquer la république de l'Equateur. Les amis de cet ancien président affirment qu'il n'y retourne que pour se rendre aux vœux de la partie la plus saine de la population, et rétablir l'ordre dans sa patrie. Un journal français, la *Semaine*, donne à cette entreprise une toute autre portée. Son interprétation est assez curieuse pour être reproduite.

"En politique comme en roman, l'Espagne est le pays des aventures. Qui croirait par exemple, que la reine Marie-Christine pense à donner un empire à son mari Mugnoz ! Qui croirait que cette femme jalouse, âcre, emportée, épiant ou faisant épier celui qu'elle n'est donnée pour époux, faisant rendre compte à chaque heure de ses nombreuses infidélités, le poursuivant de ses cris, remplissant le palais de ses plaintes, qui croirait, disons-nous, que cette femme, après avoir fait un duc de son Mugnoz, veut en faire un prince, un roi, un empereur ! qui croirait surtout qu'elle est secondée par un gouvernement qui vise à la sagesse, par un ministre qui se dit éclairé et prudent, par le gouvernement français et par M. Guizot ! Rien n'est plus vrai, cependant ; on peut regarder les faits qui vont suivre comme authentiques. La France est menacée d'une nouvelle perturbation dans ses relations politiques et commerciales, parce qu'un simple garde-du-corps, dont la sœur était blanchisseuse, et qui, suivant l'ordre de ses chefs, galopait à la suite de Marie-Christine, eut rencontré et lui remettre un mouchoir qu'elle avait laissé tomber de sa main. Le soir même il était secrètement introduit au palais du roi. Le reste est connu ou se devine."

La *Semaine*, après cette piquante introduction, entre dans de longs détails qui ont pour but d'établir :

1o. Que le général Florès, ancien président de la république de l'Equateur, prépare une expédition qui a pour but apparent d'attaquer le pays qu'il a gouverné et de reconquérir la présidence qu'il a perdue ;

2o. Que la France et l'Angleterre ne voient pas sans quelque inquiétude l'accroissement continuel de la puissance républicaine des Etats-Unis, et qu'elles ont pensé plus d'une fois, pour y mettre un terme, à établir une vaste monarchie dans l'Amérique autrefois espagnole ;

3o. Que le général Florès a résolu de tirer parti de ces dispositions ; qu'il a repris le projet d'une monarchie américaine, et fait, à ce sujet, des ouvertures tant à Londres qu'à Paris ; que ni Londres ni Paris ne pouvant agir sans l'Espagne, il s'est rejeté sur Madrid ;

4o. Qu'à Madrid, Marie-Christine n'aura consenti à favoriser l'établissement d'une monarchie dans l'Amérique espagnole que sous une condition, c'est que cette monarchie aurait pour chef, pour empereur, l'auguste M. Mugnoz.

La *Semaine* ajoute que le général Florès a souscrit à cette condition. En conséquence, des fonds lui ont été accordés : il a obtenu permission d'enrôler des soldats ; on lui a recommandé surtout d'emmener avec lui des moines et des prêtres ; car on parle déjà de ré-installer l'inquisition au-delà de l'Atlantique.

Toutes ces intrigues se trament et s'ourdissent à la connaissance du gouvernement français, avec sa connivence.

FAITS DIVERS.

—Quelques désordres qui n'ont eu pour résultat que de briser les vitres de quelques boulangers, ont eu lieu à Paris, dans le faubourg St-Antoine, le 31 septembre. La foule s'est portée dans le même endroit le lendemain et le surlendemain ; mais les désordres n'ont pas continué. Ils ont eu pour auteurs, à ce qu'il paraît, des jeunes gens de quinze à vingt ans. On a arrêté préventivement treize de ces jeunes émeutiers. "Parmi les personnes arrêtées, figurent deux jeunes filles inculpées d'avoir fait partie, sous des habillemens d'homme, des bandes qui ont commis les désordres, et de s'être signalées par les excitations au trouble qu'elles adressaient à leurs camarades. Deux garçons brasseurs, qui avaient quitté des cottes de toile blanche dont ils se servent dans leur travail et des deux jeunes filles pour se déguiser, ont été également mis sous la main de la justice. Les individus arrêtés ont tous des ouvriers âgés de dix-huit à vingt ans ; un seul en a trente. Un des plus jeunes avait caché dans sa paillasse un long couteau très-effilé, dont on suppose qu'il s'était servi pour couper les cordes des réverbères au moyen desquels quelques rues du faubourg St-Antoine sont encore éclairées. Tout prouve que ces désordres ne cachent aucune trame politique, et que ceux qui les ont fait naître et qui les dirigeaient n'avaient d'autre idée que de profiter personnellement de ce trouble momentané."

—La chambre des mises en accusation a renvoyé devant la cour d'assises de la Seine le sieur Jeglé dit *Jénne*, marchand tailleur, sous l'accusation de crime d'homicide, commis sur la personne du sieur Jay, marchand chapelier. On pense que cette affaire sera prochainement portée à l'audience.

—On vient d'interner dans une maison de santé de la rue d'Ulm, à Paris, un malade d'une nouvelle espèce. C'est un mari qui est devenu fou depuis que sa femme est accouchée d'un septième enfant, et que ce septième enfant est une septième fille. Le désespoir de ne pouvoir créer de postérité mâle lui a fait perdre la raison. Dans sa folie, ce père exaspéré ne voit partout que des filles, lui-même se croit métamorphosé. Son idée fixe est que la nature ne produit plus d'autre sexe, le monde doit inévitablement finir.

—H. Vieuxtemps vient d'être nommé premier violon de l'Empereur de Russie et directeur du Conservatoire de St-Pétersbourg.

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
LUNDI SOIR, 16 novembre 1846.

Les nouvelles apportées par le Britannia ont eu pour effet de rendre le marché très incertain. Les détenteurs de coton demandent ¼ c. de hausse, et les acheteurs s'y refusent par suite, point de transactions aujourd'hui.

Le marché aux farines est également incertain, quelques petits lots ont été vendus aujourd'hui, à $6 @ $6 50, mais il est impossible de donner des cours à prix exacts.

Le mais a monté jusqu'à 75 c. par boisseau, prix auquel il s'est fait quelques ventes.

Nous notons des ventes de sucre, s'élevant à environ 400 boucauts aux anciens cours ; la mélasse se vend à 23 par galon.

CHANGE.—Aucune altération dans le change sur l'étranger ; sans autres : sterlings 5¾ @ 6 pour cent de prime, les francs 5 45 @ 5 50 ; New York à 60 1/4 @ 1/4 pour cent d'escompte ; à trente à vue 1/2 pour cent d'escompte.

MARCHÉS EUROPÉENS.

HAVRE, 13 octobre.

COTONS.—Le calme qui régnait dans les affaires durant la semaine dernière, a été le plus remarquable depuis quelque temps, malgré que les nouvelles de Liverpool (du 10) avaient des nouvelles des Etats-Unis du 19) présentaient des dispositions à la spéculation. Quant au nôtre, il ne s'y manifestait qu'une grande tiédeur. La demande du commerce a été très limitée ; et bien qu'on ait traité sur environ 100 balles qui doivent arriver, il ne s'est pas remarqué le moindre disposition à spéculer, et les prix, quoique sans changement, ont leur tendance à être plus en faveur de l'acheteur que du détenteur. Il n'y a eu, conséquemment, aucune presse de réaliser, de la part des détenteurs, et même ils ne paraissent pas disposés à faire la moindre concession. Mais, dans l'état actuel des choses, pour mieux pourvoir aux ventes il faudrait une hausse.

VENTES EFFECTUÉES.

1000 balles	Nlle. Orléans,	71	0	à	106	0
[illegible]	Mobile,	79	50	à	102	0
[illegible]	Upland,	76	0	à	92	50
700	Mobile, devant arriver,	79	0	à	84	0
200	Nlle. Orléans, do.	79	0	à	85	0
[illegible]	Cayenne	60	0	à	110	0
60	Péruvien	60	0	à	67	50

4449 balles

Les importations durant la même période, ont été de 2,300 balles.

HAVRE, 16 octobre.

Nous n'avons reçu cette semaine que 812 balles. Il ne nous est rien arrivé des Etats-Unis.

Les ventes se sont élevées à 10,153 balles, dont 1,100 à livrer.

Le stock sur place en ce moment est évalué autour de 40,000 balles.

L'année dernière, à pareille époque, il était de 38,300 balles.

Pendant presque toute la semaine, le marché n'a pas présenté beaucoup d'animation, parce que nous restions privés d'avis des Etats-Unis. Il ne s'était vendu que 5000 balles, dont 1,100 à livrer. Les prix étaient généralement plus faibles sur les derniers jours.

Ce matin, les avis des Etats-Unis de la fin de septembre, par le steamer Cambria, nous sont parvenus. Ils sont de nouveau tout à fait en faveur de l'article. Il se confirme de plus en plus que la récolte pendante sera très réduite, et les évaluations ne sont plus maintenant que de 1,800,000 à 2,000,000 de balles, aussi les prix étaient-ils partout en hausse aux Etats-Unis, et les esprits très excités par cette prévision.

A peine ces avis ont-ils été connus sur notre place, que les transactions sont devenues très animées, surtout lorsqu'on a su qu'à Liverpool ils avaient aussi déterminé de fortes affaires, avec hausse de 1/8 den. dans les cours.

Il s'est traité dans la journée, environ 3000 balles, en hausse de 2 à 3 centimes sur les cours de la veille. La grande fermeté des détenteurs qui, pour la plupart, tiennent encore à plus haut prix que ceux payés aujourd'hui, arrête le mouvement, qui sans cela eut amené des affaires encore plus importantes.

Notre marché se ferme donc en hausse, avec tendance à s'élever encore. La faiblesse du stock et le peu de ressources attendues d'ici quelque temps, puisque les avis ne nous annoncent que deux nouveaux navires en charge pour le Havre, inspire la plus grande confiance à tous les détenteurs.

Voici la cote des prix, arrêtée à une heure par les courtiers ; mais comme depuis lors le mouvement s'est déterminé avec beaucoup de chaleur, on a généralement payé cet après-midi 1 centime de hausse sur la cote.

Nouvelle-Orléans : fr. très bas, 70, bas. 75, très ord. 81, ord. 86, bon ord. 89, petit c. 92, cour. 95, bon c. 100, bonne à belle march. 102 à 105.

Mobile : très bas, fr. 70, bas. 74, très ord. 80, ord. 85, bon ord. 87, petit c. 90, cour. 92, bon c. 100, bonne à belle march. 102 à 106.

Georgie : fr. très bas, 69, bas. 73, très ord. 79, ord. 83, bon ord. 86, petit c. 88, cour. 92, bon c. 100, bonne à belle march. 101 à 105.

HAVRE, 17 octobre, à midi.

[illegible]

LONDRES, 19 octobre.

[illegible]

Marché de Liverpool.

Rapport de la semaine, terminée le 9 octobre.—La demande s'est soutenue pendant la semaine, les cotons Américains et Surat, sont en hausse de ⅛ d. sur les prix de vendredi dernier, 2 octobre. Vente de ce jour, 9 octobre de 8,000 @ 10,000 balles. Ventes, de la semaine, 52,000, balles, dont la spéculation a pris 16,300 balles Américain, 3,200 Surat et 1,000 Egyptien, et pour l'exportation 1530 Américain ; 600 Brésil ; 300 Surat et 300 Egyptien.

Rapport de la semaine terminée le 16 octobre.—La spéculation a été très active dans les premiers jours de la semaine, et à l'arrivée du steamer de Boston, mercredi 14 octobre, qui confirmait les désastres éprouvés par les plantations, de fortes opérations se sont faites à la hausse, les basses qualités de coton américain étant tenues de ¼ @ ⅜ d. plus haut que vendredi dernier, 9 octobre.—Ventes de ce jour, 16 octobre, 10,000 balles dont 6,000 aux spéculateurs. Ventes de la semaine, 70,000 balles dont la spéculation a pris 34,100 américain, 500 marcin, 1,300 maranan, 500 égyptien et 28 Surat. Pour exportation 900 balles américain, 100 Fernambouc, et 400 Surat.

17 octobre.—La demande a diminué d'activité ; les prix sont très fermes. La spéculation a pris aujourd'hui 2,500 balles et le chiffre total des ventes est de 9,000.

19 octobre, lundi.—Aujourd'hui, ventes de 12,000 balles, dont la spéculation a pris 4,000, moitié américain, moitié égyptien. Le marché reste ferme : on a vendu 6,000 balles américain, de 4⅞ @ 8¼ d., 3,000 égyptien, de 6¾ @ 8¼ d., 250 Sea-Island, de 11½ @ 13. Ces prix laissent le coton américain tel qu'il était le 16 au soir, mais donnent une hausse de ⅛ d. sur l'égyptien.

BAUME DU Dr. ALLEN.—Les simples dont se compose ce baume sont depuis longtemps réputés pour leur propriété médicinale. Après de longues expériences, le Dr Allen a été à même de produire par leur combinaison un baume efficace pour les cas de consomption, d'affections pulmonaires, et tous autres maux de ce genre. On peut voir des certificats sur son efficacité au No. 30 rue Poydras.

VERMIFUGE.—Le vermifuge de Kolmstock est si efficace et le plus facile à administrer aux enfans. Il n'est composé que de simples et ne peut affecter aucunement les tempéramens les plus délicats, même lorsqu'il y a absence de vers.

UN VERNIS—Fait par un nouveau procédé rend luisant et beau noir, les poëles, fourneaux de cheminée et les tuyaux, en n'en faisant usage qu'une fois par an. En vente au No 30, rue Poydras.

Laine Avariée.

☞ L'attention des acheteurs de laine est appelée sur la vente qui aura lieu aujourd'hui, dix sept novembre, à quatre heures et demie P. M., pour le compte de qui il appartiendra, dans la cour de M. Freret, rue Carondelet, par F. H. Petitpain, encanteur.

Vente par catalogue de Marchandises de goûts et autres.

☞ L'attention des acheteurs est appelée sur la vente par catalogue de marchandises de goûts et autres, qui aura lieu aujourd'hui, dix-sept novembre, à dix heures du matin, au magasin de F. H. Petitpain, No. 120, rue de Chartres.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orleans.

EXPÉDIÉS.

Navire Geneva, Goodhue, New York, J E Woodruff
Navire Arkansas, Hillar, New York, A Cohen
Navire français Montredon, Taurel, Marseille, A Mottet
Navire Manco, Nichols, New York, Bailey & Buster
Navire Naragansett, Destebecho, Havre, P Poutz
Barque Tecumseh, Welch, New York, Fosdick & Bro
Brick Duc Fratilla, Lavargua, Algiers et un marché,
Larue & Prevost
Brick T'Street, McConnell, Havane, J Alexander
Brick New Castle, Donnell, Charleston,
Andrews & Dewey
Goelette Jno Rolef, Lewis, Brasos St Jago, capitaine
Goelette Aurelia, Urie, Brasos St Jago, J W Zacharie & co

ARRIVÉS.

Navire Isaac Allerton, Torry, de Marseille.
Gotchas, Caught, de Liverpool.
Partheoon, Woodbury, de Liverpool.
Brick Hayne, Wiltberger, de la Havane.
Jas Marshall, Carney, de Port Lavaca.
Redan, Carney, de Thomaston.
Goelette S Wildes, Jones, des Brasos St Jago.
Steamers Rainbow, Selleck, de Bayou Sara.
Concordia, Kaine, de Vicksburg.
Oregon, Hare, de Mobile.
Nimrod, Beeman, de St Louis.
Eureka, Landry, de Donaldsonville.
Judge McLean, Hinkle, de Plaquemine.
Princess, Leathers, de Grand Gulf.
Little Rock, Cable, de Ouachita.
Sultan, Miller, de la Balize.
Maria, Cannica, de St Louis.

LISTE DES NAVIRES

Expédiés, partis et en charge pour la Nlle-Orléans

PORTS ETRANGERS.

HAVRE.

Navire Powhattan, Stone, ... partant oct 20
Navire James N Cooper, Varney, ... partant oct 25
Navire Tallahassee, Stoddard, ... partant oct 20
Navire Christophe Colomb, Dory, ... partant nov 1
Navire Clifton, Ingersoll, ... partant oct 20
Navire Vaillant, Giraud, ... parti oct 11
Navire Kilby, Carter, ... partant oct 11
Navire Amulet, Howes, ... parti oct 5
Navire Brunswick, Pendleton, ... partant en oct
Navire Francis Depau, Sagory, ... partant en oct
Navire Emperor, Brown, ... parti septembre 20

BORDEAUX.

Navire Nautilus, ... parti sept 29
Navire Lubeck, Radecker, ... parti oct 11
Navire John Fertham, ... parti oct 11
Navire Winterance, Meicher, ... partant septembre 20
Navire Joseph, ... parti oct 20
Navire Austerlitz, ... parti oct 4
Navire John Dunlap, Choate, ... partant septembre 20
Navire Creole, Cayol, ... partant en octobre
Navire Adams, Tucker, ... parti septembre 24
Navire Denmark, Frost, ... parti septembre 15
Navire Apollo, ... partant en octobre

MARSEILLE.

Navire Magnolia, ... parti oct 7
Navire Jeune Lise, ... partant en octobre
Navire Isaac Allerton, Torry, ... parti sept 17
Navire Ontario, ... partant octobre 20

☞ AVIS.—Le navire ISAAC ALLERTON, capitaine Torry, venant de Marseille, est maintenant en déchargement dans la première municipalité. Les consignataires ne seront responsables ne payent aucune ferais de ceux qui ne prendront pas leurs marchandises d'ici à 5 jours, lesquelles seront envoyées dans les magasins publics.
17 nov L. H. GALE, 93, Commune.

☞ Consignataires du navire Ashland, de Liverpool, près la Presse des Arcanteurs (Rappers Press), 2me Municipalité. Les marchandises dont les permis n'auront pas été pris dans les cinq jours, seront emmagasinées aux dépens de la Douane. VANCE & LEFFER,
14 nov 34, rue Bienville

☞ Le vapeur BELLE CREOLE, capitaine John M. Scott, ne fera à l'avenir, jusqu'à nouvel ordre, qu'un voyage par semaine. Il partira de la Nouvelle-Orléans tous les dimanches matin, à 10 heures et du Bayou Sara le mercredi soir après l'arrivée des chars du chemin de fer de Woodville. S'adresser à bord ou à F. A. CHAMPOMIER, agent
16 nov—6m

WILLIAM DAVIDSON & Co.
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
81, rue du Canal,
NOUVELLE ORLEANS. 17 nov

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS
Le 16 novembre 1846.

EN vertu des ordonnances existantes, j'adjugerai à l'enchère, lundi, sept décembre prochain, à midi, au bureau de la Mairie, la ferme de la Halle aux boucheries et celle de la Halle aux légumes de la Première Municipalité, ainsi que la ferme de la Halle du faubourg Tremé, dans la dite Municipalité, chacune pour le terme d'une année, à partir du premier janvier prochain (1847), conformément aux dites ordonnances. Les conditions seront annoncées au moment de la vente.
17 nov A. D. CROSSMAN, Maire

AVIS DE CURATEUR.—Les créanciers de la succession de feu Auguste Lacoste, sont notifiés d'avoir à présenter dans les dix jours qui suivront la date du présent avis, leurs titres de créances et le montant de leurs réclamations.
Nouvelle-Orléans, 17 novembre 1846.
A. CHIAPELLA, Curateur, Passage de la Bourse,
17 nov—3m entre les rues Conti et St Louis.

SUCRE de la Havane—50 caisses, en débarquement du brick Hayne, et à vendre par
17 nov L. CANTIN, 42, rue Gravier

CAFE de la Havane—45 sacs, de la nouvelle récolte, de qualité supérieure, en débarquement du brick Hayne, et à vendre par L. CANTIN,
17 nov 42, Gravier

SUCRE Havane—50 caisses, blanc, jaune et brun, à vendre par L. CANTIN,
17 nov 42, Gravier

TABAC—200 balles Vuelta Abajo, capes et tripes, en débarquement du brick Hayne, à vendre par
17 nov L. CANTIN, 42, Gravier

CHAUX du rocher de Thomaston, en débarquement du brick Vandalia, à vendre par JOHN HAYMAN & Co
17 nov No 11 magasin Rouge, 2me municipalité

CIGARES de la Havane—60,000 Regalias, Panetelas etc. des marques Conil, Sevillana et Siempre Viva, en débarquement du brick Hayne, et à vendre par
17 nov B VALLE, 34 Commune.

CAFE DE LA HAVANE.—112 sacs du vert, en débarquement du brick Hayne, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC
17 nov 34, Vieille Levée

EN débarquement du navire Isaac Allerton, venant de Marseille, à vendre par le soussigné
30 barriques vin rouge, marque Bergasse.
[illegible] de la marque Sauvagel, Branston et Co. qui ... AUG. MOLIÈR,
17 nov 90, St Louis.

EN débarquement du navire Isaac Allerton, venant de Marseille, et à vendre par le soussigné
400 barriques vin rouge, marque Bergasse.
17 nov G M LUCAS, 30, Bienville.

CIGARES de la Havane—En débarquement du brick Hayne, venant de la Havane. 190,000 cigares regalias, à vendre par J. M. CABALLERO,
17 nov 32, Vieille Levée.

INDIGO—6 surons de Guatemala, à vendre par
J M CABALLERO,
17 nov 32, Vieille Levee

SUCRE HAVANE—Sucre blanc, en magasin, à vendre par J M CABALLERO,
17 nov 32, Vieille Levée

CIGARES HAVANE—Trois millions de quelques uns des meilleures marques, à vendre en magasin par
17 nov J M CABALLERO, 32, Vieille Levée

THÉ frais—185 boites Impérial, de 6 et 12 livres, en débarquement de la barque Genessee, et à vendre par
ROBERTS & HALL,
17 nov 75 Magasine

INDIGO—30 colis Caracas, Manille &c, en surons, en caisses, et barillets, à vendre par
17 nov ROBERTS & HALL, 75, Magasine

EPICES moulues—100 paquets ... poivre de Cayenne, chocolat, gingembre, clous de girofle, canne, piment &c. à vendre par
17 nov ROBERTS & HALL, 75, Magasine.

VIN—300 colis Malaga, Sicile, Porto, Xérès, Madère, Champagne, Muscat, Bourgogne, Ténériffe, Marseille &c. en quarts de pipes, barriques, en demi et paniers, à vendre par ROBERTS & HALL,
17 nov 75, Magasine

EN débarquement du navire Isaac Allerton, venant de Marseille :
100 barriques vin rouge, à vendre par
17 nov F. LORGIN, 120, rue Royale

[illegible]

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS
A L'ENCOIGNURE DES RUES ROYALE ET CONTI.

MME VINCENT,

A L'honneur d'annoncer aux Dames qu'elle vient de recevoir par le navire Vesta du Havre, un assortiment complet de Nouveautés.
L'ouverture aura lieu lundi prochain, 16 du courant.
14 nov

MME MACÉ ouvrira lundi prochain, 9 du courant, un nouveau magasin de modes et de nouveautés, a l'honneur d'appeler l'attention des dames sur son assortiment comprenant tous les articles de goût pour la toilette.
N'ayant rien négligé pour l'élégance du magasin, le choix des marchandises, elle espère obtenir comme par le passé la confiance et le bienveillant patronage des Dames.
Mlle. Olympe, bien connue pour la confection de robes est chargée de la direction de l'atelier.
6 nov MME. MACÉ, 34 Chartres, encoig. Bienville

MME. FREMINEAU,
RUE ROYALE, No. 133,

A l'honneur de prévenir les Dames de la Nlle-Orléans et de la campagne, qu'elle ouvrira, jeudi 5 du courant, ses modes et nouveautés d'hiver. Elle offrira en vente un joli assortiment de soieries et cachemires pour robes, chapeaux, articles de mariage, de bal, quincaillerie fine &c., en général tout ce qui concerne la mode et nouveautés.
Ses prix seront comme toujours très modérés tant pour la vente que pour la confection des articles. 5 nov

MARCHANDISES DE MENAGE.
C. M. SIMPSON, No. 22, rue de Chartres,
Encoignure Douane.

VIENT de recevoir un assortiment complet de Marchandises à l'usage des familles, et consistant en couvertures de toutes dimensions et qualités, idem fines, carreaux superfines et extra-grandes, courtepointes et piques de Marseille, toile à drap double et simple largeur, coton à drap, écru et blanc, toile damassée par yarde, linge de table damassé et de diverses dimensions, serviettes, damasse, nappes damassées diverses grandeurs, idem trousses, en fil et en couleur, étoffes pour rideaux nouveau genre, idem brodées et à reliefs, mousseline pour rideaux, par yarde.
Ces articles ne forment qu'une petite partie des marchandises qu'il a reçues. Ayant ses achetés à bon compte aux encans, il peut les vendre à des prix modérés, par yarde ou par pièce. 17 nov

EN débarquement du navire Isaac Allerton, venant de Marseille :
200 barriques vin de Bergasse ; 40 demi ditto do ; 200 caisses vin de Muscat Frontignan ; 85 do do Lunel ; 100 caisses huile de Plagniol en bouteilles de 24 onces ; 40 caisses en demi bouteilles ; 50 caisses variantes assorties ; 20 do prunes ; 65 do cornichons ; 25 do olives ; 50 de anchois à l'huile ; 50 demi-boîtes sales ; 10 balles amandes à la princesse ; 100 caisses absinthe Sauvagel et Branston ; 36 do kirsch do ; 40 caisses eau verte de Friquet, à vendre par
17 nov DARAN, QUEYROUZE & Co.,
11 et 15, St Louis

Demande d'une Institutrice.

UNE personne pouvant enseigner le Français, l'Anglais et la musique, trouverait à se placer avantageusement chez une famille résidant à la campagne, à peu de distance de la ville, en s'adressant au No. 9, rue St Louis.
P. S.—Il serait inutile de se présenter si l'on ne pouvait offrir de bonnes recommandations. 16 nov

MINIATURES AU DAGUERREOTYPE

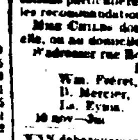

[GARANTIES FIDELES.]
M. PEYROUX tire des portraits daguerréotypes et les place dans de jolis cadres, pour la somme de DEUX PIASTRES seulement, à son ... rue du Canal No. 36.
16 nov—1m

SEPTIÈME LIVRAISON DE
MARTIN L'ENFANT TROUVÉ,
PAR EUGENE SUE.
En vente à la librairie de Vve. HEBERT
16 nov 140, rue de Chartres

HOTEL D'ORLEANS.

Rue de Chartres, 131, entre St Louis et Toulouse. AUG. GEORGES a l'honneur de prévenir Messieurs les habitans et le public en général, qu'elle tient toujours ledit Etablissement, qui vient d'être entièrement mis à neuf, et que l'on trouvera tout ce qui peut contribuer au confort et propreté, aux prix les plus modérés.
On pourra se procurer des appartemens, pension ou repas séparés $1, $1 25 et $1 50 par jour, et au mois depuis $25 jusqu'à $35. Il a aussi des pensionnaires pour déjeuner et le dîner, ou le dîner seulement et fait venir en ville. 5 nov—3m

MADAME CHILDS, encouragée par ses premiers succès dans l'enseignement se propose d'enseigner l'Anglais, et s'adresse plus particulièrement aux personnes de l'ancienne population et aux étrangers qui ne possèdent pas une langue devenue indispensable dans les relations de la ville et de la société. Nos hommes de lettres en général les premiers répandent à l'instruction, et conduite à reconnaître l'importance. Mme Childs a pris ... et procurer toutes ...
Mme Childs donnera individuellement ses leçons chez elle, ou au domicile de ses élèves.
S'adresser rue Royale, No. 165, entre Conti et St Louis.
RECOMMANDATIONS:
Wm. Perret, Pierre Soulé.
D. Mercier, Armand Pitot.
L. Fyrm, C. Guimont.
10 nov—3m

EN débarquement des navires Memphis et Edgar de New York, un grand assortiment de drogues &c. parmi lesquels se trouvent les articles suivans:
Bois d'Inde râpé, en barils,
Idem Fustet, do do,
Idem Brezil, do do,
Curcuma en poudre, en barils,
Rouge de Venise, beau, en barils,
Alun en cristaux, en barils,
Pierre ponce en poudre, en barils,
Idem, poudre, en poudre et en barils,
Acide sulfurique, en tonnes,
Idem muriatique, en tourilles,
Idem nitrique, do,
Couleur à reconnaître, assortis,
Poudre ... avec leurs poids,
Vermillon tant,
Peinture de Chine,
Encre à marquer, baignée, de Kidder,
... à vendre par
14 nov—3 A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale

MARCHANDISES
POUR LE MARCHÉ MEXICAIN.
DAVID & CHAPUS,
93, rue de Chartres,

ONT reçu par les derniers arrivages d'Europe et de New York, une grande quantité d'articles exclusivement propres pour le marché mexicain, parmi lesquels des belles qualités et les prix ...
4000 pièces dentelles de toutes les largeurs,
3 ... rubans satin ... Nos. 1 à 12,
1 do ... rubans pour ceintures et chapeaux,
1 do ... pour de soie, moire et satin,
1 do ... châles en ...,
1 do indiennes, dessins nouveaux,
1 do peignes à papillottes, &c.,
12 do coton blanc, ...
3 do ... et ...
3 do ... de ...
... parapluies ... 32 et 34 pouces, en ...
... mouchoirs batistes,
... tissus de coton,
Un grand assortiment de ... chaussons, et une ... d'autres articles trop longs à énumérer.
N. B.—Les importeurs pour le Mexique sont priés de venir visiter notre stock et voir que nos prix avant que ... DAVID & CHAPUS
14 nov—3 93, rue de Chartres

UN jeune homme parlant le français l'allemand et anglais, et connaissant la tenue des livres, demande de l'occupation approprié à ses connaissances.
Références.—MM. J. Barrie, consul général Suisse. M. F. Perret, négociant rue Bienville, ou M. Parre, horloger, rue St-Louis. 14 nov—3f

AUX PLANTEURS.
HABILLEMENS DE NÈGRES.

LE soussigné vient de recevoir un grand assortiment d'habillemens de NÈGRES, qu'il offre à des prix excessivement réduits. Il serait dans appelé plus particulièrement l'attention des planteurs sur son assortiment grande et chaude gilets de Pantalons de Lowel, à vendre, savoir : Les gilets à $10 la douzaine, et les pantalons à $8 la douzaine JOHN BELLOW Jr.
11 nov 9, rue du Canal

PANTALONS—Manufacture à Paris—10 douzaines Pantalons de cashmir français, extra fins, en magasin et à vendre par JOHN BELLOW
11 nov 9, rue du Canal

CHEMISES pour la Marine des E. U.—50 douzaines de flanelle bleue croisée avec collets etoiles manufacturés expressément pour le service de la marine des E. U., en magasin et à vendre par
11 nov JOHN BELLOW, Jr. 9 Canal

KERSEYS—5 Caisses épais kerseys mélangés, récemment reçus et à vendre par JOHN BELLOW Jr.
11 nov 9, Canal

AVIS AUX MAITRES DE BILLARDS.

ON trouvera toujours au magasin du soussigné, l'assortiment le plus complet d'ARTICLES DE BILLARD dans le plus nouveau goût, et notamment un dépôt de la meilleure fabrique de Paris, de BANDES ÉLASTIQUES perfectionnées en caoutchouc dans les dimensions les plus convenables pour ce pays; Aussi nouvelles tables des caoutchouc dites métalliques; le tout au prix le plus modéré de la place.
9 nov—10 F. LEVERRIER
76, Chartres

CIGARES DE LA HAVANE.—60,000 Regalias, en débarquement de la goëlette H. Perkins, de la Havane, à vendre par J. M. CABALLERO
13 nov 32, Vieille Levée

J. BERTRAND (ex-député mérir,)

SE charge de toutes espèces de recouvremens, et de régler les affaires, il fournira aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance les meilleures garanties.
S'adresser à son domicile, rue St. Claude, No. 221, entre Ste. Anne et Dumaine, ou de 9 heures du matin, à 1 heures de l'après-midi, au bureau du Jeffersonian, édifice de la Bourse St. Louis. 9 nov—1m

BARBIER ET COIFFEUR DEMANDÉ

ON a besoin d'un ouvrier barbier et coiffeur et d'un jeune homme comme apprenti. S'adresser encoignure Bienville et Chartres. 9 nov

CAFE de la Havane en débarquement des bricks T Street et Henry Jenkins, à vendre par
RAYMOND CAHUZAC,
16 nov 34, Vieille Levee

AVIS AUX CONFISEURS.—Le soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre 100,000 cosaques ordinaires, qu'il offre à vendre au plus bas prix. Vve. HEBERT,
16 nov 140, Chartres

BOTTES Françaises—1 caisse, 34 paires de bottes françaises, à vendre pour clore une consignation, par
LOISON & SYLVESTRE,
9 nov 38 rue de Chartres

ARGENTERIE Cafetières—Un assortiment toujours complet de couverts, cuillères à soupe et cuillère à café, ... et ... à vendre par LOISON & SYLVESTRE,
9 nov 38 rue de Chartres

VIN—100 caisses vin ... à vendre par
7 nov THE SAMUEL BLANCHARD,
90, rue des Douanes

A VENDRE—1000 barils chaux de pierres, de Thomaston ;
200 barils ciment hydraulique, 300 barils plâtre de Paris, 21 dito pouzzolane de marbre ;
Craie à plâtrer en barriques, sacs et barils ;
250 sacs sel. A vendre par
JOHN HAYMAN & Co,
4 nov—6m No. 11, Magasins rouges de la 2e Mte

PEINTURE DE PORTRAITS.

A. D. BINCK prévient ... le public que son ... [illegible]